[illegible] Pierre répondu qu'il n'[illegible] qu'il était obligé de [illegible] sur [illegible] les déclarations, [illegible] Chichet qui [illegible] l'ordre du jour pur et simple.

[illegible] quelques mots de MM. Chichet qui demande un compte de réponse [illegible] les soldats qui auront contracté des maladies dans [illegible] et les [illegible] Wendel qui [illegible] l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 304 voix contre 270

Consécration de la France au Sacré-Cœur

M. Dejeante dépose une proposition de loi tendant à abroger la loi du 31 juillet 1873 qui consacre la France au Sacré-Cœur. (Applaudissements à gauche. Rires à droite.)

M. Charles Benoist. — Demandez donc aussi l'abrogation du vœu de Louis XIII.

M. Dejeante donne lecture de l'exposé des motifs et [illegible] de loi pour laquelle il demande l'urgence et le renvoi à la Commission de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Applaudissements à gauche.)

M. Tabbé (Lozère) combat l'urgence qui a déjà été repoussée en 1892.

M. Rousset, en sa qualité de représentant de la circonscription où est située l'église du Sacré-Cœur, et l'auteur de la proposition déposée en 1897 appuie, au milieu des applaudissements de la gauche, la demande d'urgence.

Le ministre appuie l'urgence

M. Vallé, ministre de la justice, rappelle que les républicains les plus modérés ont protesté contre le caractère injurieux de la loi de 1873. (Applaudissements)

Le ministre ajoute qu'ayant voté l'urgence en 1897, et qu'étant partisan de l'abrogation de cette loi, il ne s'oppose pas à la demande de M. Dejeante. (Applaudissements à gauche. La droite proteste violemment.)

L'URGENCE VOTÉE

A la majorité de 306 voix contre 231 sur 537 votants, l'urgence est déclarée.

La proposition est renvoyée à la Commission de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Applaudissements à gauche).

Le service militaire de 2 ans

On reprend la suite de la discussion sur la réduction à deux ans de la durée du service militaire.

M. Jules Delafosse signale dans la loi proposée une double erreur : le mirage de l'égalité et le mirage du nombre. (Très bien ! à droite).

Il est convaincu que la loi, telle qu'elle est présentée, constitue pour le pays, non pas un allégement, mais une surcharge que le pays ne pourra supporter longtemps. On devra rétablir les dépenses qu'on supprime. En réalité on aura deux réduits le service militaire d'une année.

Les militaires les plus compétents reconnaissent qu'une armée de 1.300.000 hommes bien [illegible] et bien encadrée suffirait à tous les besoins.

Il serait impossible de mobiliser et de mettre en mouvement 4 ou 5 millions d'hommes, ce sont des chiffres qu'on inscrit sur le papier, mais qui ne correspondent pas à la réalité.

Ces immenses préparatifs à la guerre n'ont en qu'un bon effet jusqu'ici c'est d'empêcher la guerre.

L'orateur voudrait qu'on préparât une armée professionnelle ce qui n'est pas la même chose qu'une armée de métier.

Le nombre et la qualité devraient être combinés de façon à donner le maximum d'effet.

L'orateur pense que l'Etat ne devrait prélever chaque année que le contingent qui lui est indispensable, sauf à compenser le chiffre du nombre en donnant une large place aux professionnels. c'est à dire aux rengagés. Il demande dans ce sens un contre-projet avec M. Cuvée d'Ornano et plusieurs de ses collègues.

Il espère bien que vous ne commettrez pas le crime de consentir au désarmement partiel. Mais il n'est pas moins certain qu'on s'achemine au service d'un an.

En terminant il demande à la Chambre de donner à la jeune armée qu'elle va constituer les cadres d'armée qu'il possède et qui seront les meilleurs garants de la victoire (Applaudissements à droite).

M. Gouzy répondant au discours de M. le Lieutenant-colonel Rousset, soutient que la loi propose réalise bien l'égalité du service militaire.

Il s'étonne que on reproche d'être une loi d'égalité soit formulé par un partisan des années de métier. On a vu en 1870 ce que valaient les années de métier.

Un projet de résolution

M. Lasies présente un projet de résolution invitant le Gouvernement à prendre des mesures pour indemniser les familles des victimes et donner des congés de réforme avec pensions aux soldats qui auraient contracté des maladies par suite du surmenage de la journée d'hier, il demande l'urgence et la discussion immédiate.

M. Dejeante. — C'est le journal qui doit payer (Applaudissements).

M. Lasies. — La proposition Dejeante résume parfaitement les mesures à prendre.

Le Ministre de la Guerre demande que ce projet de résolution soit renvoyé à l'examen de la Commission de la Guerre.

M. Paul Bertrand. — Il y a là une question de droit. L'orateur appuie le renvoi à la Commission.

M. Lasies accepte, le caractère d'urgence étant écarté à sa motion.

Le projet de résolution est renvoyé à la Commission.

L'orateur a fait la même observation que M. le lieutenant-colonel Rousset au sujet des réservistes des nouvelles classes qui ont été occupés jours, ne se distinguerait pas des anciens.

M. le marquis de la Ferronnays dit qu'il peut, pour sa part, ajouter son témoignage à ceux de ses collègues, mais il fait remarquer que, dans ces exercices, il y a eu beaucoup qui avaient sept ans de service et qu'ils étaient bien entraînés.

Les questions d'effectifs ont moins d'importance que celle qu'on leur a attachée, puisqu'en cas de guerre on emploierait tous les hommes en état de servir.

La Chambre doit repousser toutes les lois de surenchère, des services de 18 mois ou d'un an qui ne pourraient fonctionner qu'avec des soldats de métier. Quand elle aura voté la loi de deux ans, la seule possible, aussi bonne au point de vue militaire qu'au point de vue moral, il faudra voter aussi des lois sur l'état des officiers et sur les conseils de guerre, des lois qui complètent un ensemble digne d'une démocratie républicaine (Applaudissements à gauche).

M. Krantz n'est pas un défenseur de la loi de 3000.

Les dépenses, qu'elle a sécidées, sont énormes en point de vue social, elles choquent les idées d'égalité. Au point de vue militaire, elles diminent l'effectif de son unité active, et les contribuent pas à la formation des cadres de la réserve.

L'orateur est très déterminé à voter la suppression du dispense. Un seul point le préoccupe : la situation des soutiens de famille qui [illegible] de l'égalité devant le service. (Très bien. Très bien sur divers bancs).

Il n'est pas de dispositions partisan du service d'un an, si on veut faire œuvre viable en matière de réduction de service, il ne faut pas perdre de vue cette considération qui a été le point de départ du rapport. Pour organiser la nation armée, il faut l'égalité militaire, le maintenir d'honneur [illegible] et [illegible] de la vie civile.

Il faut que nous [illegible] institutions qu'on [illegible] à réaliser l'ideal de notre armée. (Applaudissements).

Mariage électoral

M. Dupuytrem [illegible] au fond du [illegible] du jour de demain la discussion du rapport de M. Dupuytrem sur la proposition de M. Ch. Dupuy et des [illegible] M. Ch. Dupuy, ministre de l'intérieur un crédit de 100.000 fr. pour [illegible] aux [illegible] du Nord.

M. Ch. Dupuy [illegible] de [illegible] les [illegible] [illegible] 1 heure. [illegible]

[illegible] Ministère [illegible] Interpellation des membres [illegible] sur l'enlèvement des emblèmes religieux dans les préfetoirs a été fixée à demain.

M. Helgan, sénateur de la Vendée, prendra le premier la parole pour développer l'interpellation.

M. Vallé, ou peut-être M. Combes, répliquera.

M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, répondra au ministre.

L'unité de Cabinet doit intervenir.

Un ordre du jour demandant la réposition des crucifix dans les préfetoirs sera déposé par le duplic.

On présume que le débat sera clos par l'ordre du jour pur et simple.

M. Le Provost de Launay fait annoncer qu'il interpellera le ministre de la guerre sur les accidents causés hier par la marche de l'armée et qu'il demandera la discussion immédiate.

LA GUERRE

russo-japonaise

LA SITUATION

Le dernier communiqué de la légation du Japon souligne le rôle qu'a joué l'artillerie des canonnières japonaises, postées dans la baie de Kin-Tchéou, en bombardant la gauche et les derrières de la position russe ; il y a eu là une sorte d'action décisive, qui seconda[illegible] l'effet direct fait par les Japonais, et prolongeait pour ainsi dire leur front du côté de la mer.

Ces circonstances favorables ne se retrouveront plus dans les engagements qui seront livrés prochainement à l'intérieur du Kouang-Toung. Nan-Kouan-Ling étant maintenant aux mains des Japonais, c'est à hauteur de Dalny que doit se dérouler le premier combat. On ignore si les Russes ont tiré parti des batteries qui défendent la baie au nord de ce port, pour accrocher à la ligne de canonnières une position de repli, ou bien si ces batteries, dont la destination vraie était la défense de la côte, sont inutilisables en dehors de cet usage ; il se peut aussi qu'elles soient tournées déjà, par l'avance des Japonais, au-delà de Nan-Kouan-Ling. En tout cas, la situation pour les Russes est devenue telle, qu'ils ne coderont plus le terrain que pied à pied, en se défendant partout, et faisant flèche de tout bois.

Le fait d'être coupé de Liao-Yang et de la même-patrie est, pour des cours russes, un des points les plus noirs de la situation. On voit par la dépêche de Tokio, qui annonce la prise d'une jonque chargée de lettres privées, l'imprudence qu'ont les assiégés de vouloir correspondre quand même avec les leurs et de ne pas avoir se taire sur des sujets qui intéressent au premier chef leurs ennemis.

Sans nouvelles de source russe

Saint-Pétersbourg, 30 mai. — On n'a reçu aucune information officielle concernant l'affaire de Kin-Tcheou. Le général Kouropatkine a télégraphié que les forces japonaises viennent d'être vues marchant de Kouen ouai-tsé sur Sai-ma-tsé. On n'a pas de renseignements sur le nombre d'hommes qu'elles composent.

Combats d'avant-garde

St-Pétersbourg, 30 mai. — *Officiel.* — Un télégramme du général Kouropatkine à l'empereur, en date du 28 mai, annonce qu'un détachement de cavalerie japonaise fort de 150 hommes s'approche le 27 mai à huit kilomètres au sud-est de la station de Vafanbou, mais rencontrant des troupes-garde-frontières il s'éloigne rapidement.

Une patrouille russe a entendu, le 26 mai, une forte canonnade du côté de Hintchiou.

L'avertissement de Port-Arthur

Nous avons publié hier en dernière heure le rapport du général Kouropatkine, qui montre combien meurtrier fut le combat qui précéda la capture de la position retranchée russe de Nan-Chan.

Les Japonais, bataillons japonais, lancés en formations profondes à l'assaut des lignes russes, furent complètement anéantis. On dit, en conséquence, bombarder à nouveau la position ennemie avant de tenter l'assaut final.

L'incident saillant de la journée fut la découverte par les Japonais du fil électrique relié aux mines sous-marines avancées de la colline de Nun-Chan. Si ces mines avaient fait explosion, les portes des Japonais auraient été énormes et les Russes auraient pu, peut-être, conserver leurs positions.

Autour de Feng Hoang Tcheng

Les Russes menacent les lignes de communication de la première armée japonaise, ce qui motive en grande partie l'arrêt qui s'est produit dans la marche en avant du général Kuroki. Ses derrières sont exposés à des attaques de cosaques, et, tant qu'il n'aura pu se débarrasser de cette menace connexe, il devra observer la plus grande prudence dans tous ses mouvements.

Les Russes évacuent et brûlent Dalny

Chefou, 30 mai (source anglaise). — **Les Russes ont évacué Dalny à l'approche des Japonais.**

La ville a été incendiée.

Lettres d'officiers russes interceptées par les Japonais

Tokio, 29 mai. — La sixième escadre japonaise, employée au blocus de Port-Arthur, a pris, il y a quelque jours, une jonque à bord de laquelle on trouva plusieurs lettres écrites par des officiers russes de la garnison de Port-Arthur.

On apprit par ces lettres que plusieurs contre-torpilleurs russes avaient été coulés par des mines devant Port-Arthur. Elles donnent également des détails sur la perte des mines qui coûtèrent le *Hatsusé*, le 15 courant. Ces mines avaient été mises en position par un contre-torpilleur russe la nuit même qui précéda la catastrophe.

La lettre mentionnant la perte de contre-torpilleurs russes ne dit pas combien coulèrent, elle indique qu'il y en eut au moins deux.

Kouropatkine et Alexéïeff

Moukden, 28 mai. — Hier 27 mai, le général Kouropatkine est venu à Moukden.

Il a eu une longue entrevue avec l'amiral Alexéïeff dont l'objet était certainement très important.

Efforts économiques de la guerre

On a peine à se sacrifier à Liao-Yang, où la bobinette fut disponible de la dernière qualité coûte, 15 roubles (35 francs).

Le prix des vivres demeure, qui serait très intéressant à connaître en bien où pas parvenu. Toutefois, il est à que Moukden les marchandises [illegible] ont [illegible] à une très grande hausse de prix qui s'explique pour le moins de Liao-Yang par le grand nombre de soldats qui y [illegible]

**Et Mongolie où il n'y a ces de sont point [illegible] de garde [illegible], le [illegible] des produits tient à d'autres causes, et particulièrement à la [illegible] des [illegible] Les Russes [illegible] tout en [illegible] [illegible] [illegible]